

1705

Comme la piste cyclable, ils la font sur le bord de de Lorimier; nous, on pense que ça serait mieux de la mettre dans le parc, mais c'est sûr que la Ville préfère mettre toutes ses pistes cyclables le long des voies de... parce qu'ils déneigent puis tout ça, là, mais... c'est une vision... c'est toujours plus agréable passer à travers un parc que de passer le long d'un chemin où il y a beaucoup de trafic, bien sûr.

LA COMMISSAIRE :

1710

C'est beau pour moi.

LE PRÉSIDENT :

1715

Merci beaucoup, monsieur.

M. PHILIPPE BOUCHARD :

Merci.

1720

LA COMMISSAIRE :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1725

Alors, on vous invite à aller remplir notre petit questionnaire.

La commission appelle madame Dominique Daigneault, du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, s'il vous plaît.

1730

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1735 Alors, bonsoir, merci de nous recevoir. Moi, ma présentation va être pas mal plus straight que les présentations précédentes. Je n'ai pas de support visuel et... mais, cependant, on tenait à venir présenter quelques enjeux qui nous préoccupent dans le PPU du secteur des Faubourgs.

1740 En fait, juste pour présenter, le Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN, c'est une organisation affiliée à la CSN. On regroupe l'ensemble des travailleuses et des travailleurs qui sont affiliés à la CSN sur les territoires de Montréal, Laval, le Nunavik et la Baie-James.

LE PRÉSIDENT :

1745 Oh!

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1750 Oui, pour des raisons de logistique, vous comprendrez que c'est plus facile de donner des services en partant de Montréal, à cause des aéroports, pour pouvoir se rendre au Nunavik, que si on est situé géographiquement plus près.

LE PRÉSIDENT :

1755 Mais je croyais que vous aviez les Laurentides aussi.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1760 Non, pas encore.

LE PRÉSIDENT :

O.K.

1765

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Non non non, on ne les aura pas, les Laurentides, ils sont très bien chez eux.

1770

À la CSN, les conseils centraux, justement, s'occupent d'enjeux qui sont régionaux, donc on a particulièrement été interpellé par cette consultation-là, d'autant plus que depuis 1980, les locaux de la CSN sont en plein cœur du quartier des Faubourgs.

1775

Mais par-dessus tout, aussi, c'est parce que ce quartier-là témoigne de l'histoire ouvrière et industrielle de Montréal et on pense que c'est important de le repenser, de le rêver, pour utiliser des expressions qui ont été utilisées puis qui nous interpellent également, mais de manière à ce que ça puisse témoigner de son histoire ouvrière et industrielle, et on pense également que c'est important de repenser le développement dans le respect des populations qui y habitent.

1780

Alors donc, on s'est principalement concentré, dans notre présentation, sur deux éléments : la question de l'emploi et la question du logement social pour éviter que... Nous, ce que l'on souhaite, c'est que les objectifs en matière d'aménagement durable du territoire soient visés par le réaménagement du secteur des Faubourgs, qu'on en fasse un lieu où il fait bon vivre, où on retrouve une mixité sociale et des usages, où on fait une place aux espaces verts, aux espaces bleus, ouverts à la population et... non seulement aux riches, donc les espaces verts et les espaces bleus et donc... et où on fait une place à l'agriculture urbaine, où on reconnaît son histoire ouvrière.

1785

Si je prends le premier volet de notre intervention, de l'intervention qu'on souhaitait faire ce soir, on voulait insister sur la préservation de l'emploi dans les secteurs en requalification.

1790

1795 Ce n'est pas la première fois qu'on intervient sur ce sujet-là dans d'autres cadres, notamment en septembre 2016, on s'est prononcé là-dessus sur... lors de la consultation sur l'avenir du secteur manufacturier à Montréal et nous, ce que l'on dit, c'est que la Ville de Montréal doit être un phare en matière de réindustrialisation durable au Québec parce que comme beaucoup de grandes villes à travers le monde, Montréal a connu une ère de désindustrialisation et donc, nous, ce qu'on demande aussi, plus largement au gouvernement du Québec, c'est d'avoir une politique qui est digne de ce nom-là.

1800 C'est d'autant plus important que les décisions qu'on va prendre aujourd'hui vont structurer, évidemment, de manière pérenne, l'avenir du secteur.

1805 Alors, il y a... un des éléments que l'on remarque aussi, c'est que, et c'est souligné aussi dans la stratégie économique de la Ville de Montréal, c'est qu'un des problèmes, quand on veut se redéployer en matière de développement de l'emploi, c'est la difficulté d'avoir accès à des terrains industriels en raison de la hausse des prix, évidemment, de la faible disponibilité, aussi, des grands terrains vacants.

1810 Et là, ce que l'on se dit, c'est que pour la question du développement économique puis de l'accès à l'emploi, la question de préserver des zones d'emploi à l'intérieur du secteur des Faubourgs nous apparaît comme un incontournable, non seulement pour fournir des emplois aux gens dans le quartier, mais également pour voir qu'est-ce qu'on peut développer davantage dans diverses industries.

1815 Auparavant, les zones d'emplois étaient situées dans les quartiers de Montréal un peu – voyons, excusez-moi – étaient presque exclusivement industriels et manufacturiers, mais nous, ce qu'on pense, c'est qu'au 21^e siècle, évidemment, on peut élaborer davantage puis se redéployer dans différents types d'industries, et de préserver des secteurs disponibles à l'emploi, c'est une façon, aussi, d'attirer des entreprises, de permettre aussi à des gens du quartier qui ont envie de mettre sur pied différentes... Mon dieu, que ce soit dans... vous avez parlé de l'industrie culturelle
1820 tout à l'heure, donc ça aussi, ça peut être un type d'exemple, mais je pense aussi au Bâtiment

numéro 7, dans Pointe-Saint-Charles, qui permet, justement, de prendre un ancien... un bâtiment qui avait une vocation ouvrière et industrielle et de le revitaliser en permettant aussi l'implantation d'industries de divers ordres et de commerces, et caetera. Selon, aussi, les besoins qui seront exprimés par...

1825

LE PRÉSIDENT :

Juste pour ne pas qu'il y ait de confusion de langage, quand vous dites « conserver des industries », est-ce que vous parlez d'industries du secteur secondaire ou même le tertiaire?

1830

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Ça peut être du tertiaire aussi.

1835

LE PRÉSIDENT :

O.K. d'accord, O.K.

1840

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Ah, non non, c'est vrai, pas nécessairement... parce qu'évidemment, si on veut aussi concilier une mixité des usages, on doit évidemment éviter les erreurs du passé, où on a soumis les populations ouvrières, justement, à de la pollution, on les laissait habiter près de l'endroit où ils travaillaient, mais sans avoir aucune considération pour la santé publique. Pour nous, c'est clair que les enjeux en matière de santé publique doivent primer quant au développement où à la préservation de ces zones-là, c'est clair.

1845

LE PRÉSIDENT :

1850

Puis il y a des gens cet après-midi qui sont venus nous voir concernant le patrimoine

industriel du quartier.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1855 O.K.

LE PRÉSIDENT :

1860 On leur a demandé de nous donner la... ils nous ont donné la liste de tous les édifices encore industriels qui existent sur le territoire et on va essayer de le jumeler avec celui, aussi, de l'organisme...

LA COMMISSAIRE :

1865 Les Ateliers créatifs et Voies culturelles.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1870 O.K.

LE PRÉSIDENT :

1875 Parce qu'eux-mêmes ont aussi... c'est-à-dire occupent déjà, puis ils ont comme un peu la mission d'acquérir, lorsqu'ils le peuvent, ces édifices-là pour les convertir aussi pour les ateliers d'artistes ou des choses, donc, c'est quand même un volet qui est assez intéressant qui a été présenté à la commission puis qui va un peu dans le sens de ce que vous proposez, donc il y a sûrement... parce que quand on en avait parlé à l'arrondissement, comme on était en amont, donc on peut suggérer des choses à l'arrondissement, on n'avait pas nécessairement une indication à l'effet que c'était une orientation qui était déjà définie.

1880

Donc, on pourra, avec ce que les citoyens nous ont donné... ils vont réanalyser tout ça lorsque la commission va avoir terminé ses audiences pour, justement, voir ce qu'on peut proposer à la lumière de ce qui nous a été suggéré.

1885 **Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :**

1890 Bien, tout à fait, puis comme je le disais aussi tout à l'heure, il y a un volet, aussi, du secteur manufacturier, qui fournit aussi, quand même, des bons emplois. Je parlais de recul, mais cependant, dans certains secteurs, il y a quand même une certaine croissance, notamment dans la construction de matériel de transport. On parle beaucoup d'électrification des transports et donc, ça exige la construction d'un nouveau type de pièce, et caetera. Ça fait que ça, ça peut être aussi envisageable dans l'économie générale.

1895 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, il y a les artisans, il y a... c'est ça.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1900 Exactement, il y a toutes sortes... de types de...

LE PRÉSIDENT :

1905 Des incubateurs industriels et toutes sortes de choses.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

1910 Oui. Puis entre autres, je sais que dans d'autres secteurs de Montréal, on a fait... on a réservé aussi des espaces dans Marconi-Alexandra, je pense, dans le plan de développement urbain, économique et social.

LE PRÉSIDENT :

Le PDUÉS.

1915

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Il y a 50 % des espaces qui sont réservés. Bon, ce n'est pas nécessairement ce qu'on demande, là, mais on demande à tout le moins d'avoir une préoccupation importante, significative, pour la préservation du développement économique durable dans le secteur.

1920

LE PRÉSIDENT :

Le groupement va faire plein d'ateliers comme ça dans son édifice aussi.

1925

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Bon, c'est à surveiller. L'autre chose, aussi, qui nous préoccupe beaucoup, c'est que dans plusieurs grandes villes, dans plusieurs projets de réaménagements durables du territoire qu'on nous porte en exemple, un des problèmes majeurs, c'est qu'il y a une gentrification.

1930

Et ça, nous, ce que l'on dit, c'est qu'on doit faire en sorte que les populations... la population locale puisse continuer à rester dans ce quartier-ci et voir même que les populations ouvrières... en fait, pour le logement qui s'en vient éventuellement, pour le résidentiel qui s'en vient éventuellement, donc, que les populations puissent... de tout revenu, particulièrement les personnes qui sont à plus faible revenu, puissent venir habiter dans le quartier.

1935

Donc, pour nous, la question de la gentrification, c'est quelque chose que l'on martèle... le Conseil central, quand on fait des présentations en matière d'aménagement durable du territoire, on essaie de dire plusieurs choses, donc qu'on ne doit pas remplacer toutes les usines par des

1940

condos de luxe et donc préserver leur caractère industriel, mais aussi qu'on doit y implanter du logement social et communautaire.

1945 Et nous, ce que l'on dit aussi, c'est que pour le secteur, on dit qu'il faut rêver, alors rêvons : le plancher qu'on verrait, c'est 40 % de logement social et communautaire. Pourquoi? ... Et ça devrait être un plancher de départ, quant à nous.

1950 En ce moment, à Montréal, il y a 36,5 % des locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu aux dépenses de logement et dans le quartier Centre-Sud, c'est 42 %. Donc déjà, le quartier Centre-Sud se démarque par le manque d'accès à des logements de qualité et abordables et si on regarde les enfants, c'est plus de 40 % des enfants qui vivent dans une famille à faible revenu.

1955 Nous, ce que l'on dit, ce que l'on soutient également, c'est qu'on doit veiller à construire des quartiers, à développer des quartiers qui tiennent compte de cet enjeu-là, partout à travers Montréal, mais peut-être encore plus particulièrement dans le quartier où l'on est actuellement.

1960 On a parlé de différentes activités, de différents services. Pourquoi ne pas construire des bibliothèques, des services de garde, des programmes de loisirs pour enfants? D'ailleurs, c'est ce qui fait que toutes ces choses-là font en sorte que ça consolide le développement des enfants.

1965 Souvent, on va y aller par solutions miracles en disant « dans telle province, ils font ceci », mais la question de l'aménagement urbain, la manière dont on construit nos quartiers, ça a un impact majeur sur le développement psychosocial des enfants. Aussi, ça permet d'avoir des logements sociaux et communautaires, ça permet de faire une vie de quartier où il y a des liens.

1970 Non seulement, les gens ont le contrôle sur l'environnement dans lequel ils habitent, mais en plus, ça permet de faire des liens entre les... et d'avoir une participation citoyenne plus

importante, et une consolidation du tissu social aussi. Alors ça, ça fait partie des éléments qu'on voulait apporter.

1975 Puis si je peux me permettre d'ajouter aussi, quant au développement économique, avec le statut de métropole, la Ville de Montréal a aussi obtenu de nouveaux pouvoirs qui lui permettent d'intervenir un peu plus directement.

1980 Elle a obtenu aussi des leviers financiers à hauteur de 50 millions de dollars par année et donc, nous ce qu'on pense, c'est que le quartier Centre-Sud, et particulièrement le secteur des Faubourgs, a été passablement malmené et que, donc, il doit être un peu dodiché et bichonné pour les années à venir, tant au niveau de l'aménagement du territoire qu'au niveau du développement économique, mais surtout pas à l'encontre des intérêts de la population qui y habite.

1985 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, merci infiniment, c'est une belle contribution. Vous avez des questions?

1990 **LE COMMISSAIRE :**

Non, merci.

LA COMMISSAIRE :

1995 Non.

LE PRÉSIDENT :

2000 Bien moi, j'en ai, des questions. Alors, il y a vraiment la facture centre-ville et Faubourgs.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

2005

LE PRÉSIDENT :

C'est-à-dire que les citoyens du quartier nous disent : « On est à l'orée du centre-ville, on est un quartier central, oui, mais on ne se reconnaît pas autour de la place Ville-Marie, ce n'est pas notre quartier. » Alors, on a comme deux types d'intérêts. Comment on peut concilier ça – c'est une question –?

2010

On nous a parlé des hauteurs. Si on fait 40 % de logement social et abordable, ça veut dire qu'il va falloir faire du 50 étages? Parce qu'il y a une rentabilité associée à ça, c'est-à-dire qu'on va demander... ça, je pense que les groupes qui construisent les immeubles, c'est la revendication qu'ils ont.

2015

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

2020

LE PRÉSIDENT :

C'est-à-dire que pour être capable de donner des écoles, des centres sportifs récréatifs, culturels et communautaires, c'est-à-dire que ça réclame... ça affecte la rentabilité.

2025

Ceux qui font du logement social, donc les coopératives et les organismes à but non lucratif, nous disent que compte tenu du loyer médian dans le quartier, c'est-à-dire que ça devient de plus en plus difficile. Le prix du terrain, la taxation... c'est-à-dire qu'il y a comme un nœud georgien autour de tout ça, où on doit...

2030

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

2035 **LE PRÉSIDENT :**

On est comme face à des enjeux assez grands, donc d'être un Montréal du 21^e siècle, oui, mais en même temps, une population qui réclame qu'on respecte son histoire et son entité sociale, économique. Comment vous réagissez à ça vous-même?

2040

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Bien, nous, on réagit souvent en descendant dans la rue.

2045 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez une bonne réputation là-dessus, mais, vous avez un fonds d'action.

2050

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2055 O.K. et vous êtes souvent partenaire avec des...

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

2060

Tout à fait. En effet, les outils collectifs de la CSN, que ce soit Fondation et les autres outils collectifs, vont soutenir l'émergence d'entreprises d'économie sociale, différentes entreprises de

divers ordres. Donc, nous, c'est le genre de soutien économique que les outils collectifs peuvent apporter.

LE PRÉSIDENT :

2065

Mais le fait que... disons, c'est un outil que vous avez. Est-ce que vous-mêmes, avec les partenaires avec lesquels vous travaillez, est-ce que vous n'êtes pas confrontés, justement, à cette réalité-là, par exemple la hausse du prix des terrains, la hausse des coûts de construction au centre-ville, c'est plus complexe, la décontamination, et caetera. Est-ce que ça ne rend pas plus difficiles les projets que vous soutenez avec Fondation?

2070

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

2075

C'est clair. C'est clair puis ça rend plus difficile l'ensemble des projets. Vous savez, quand on dit... puis ça, je trouve... on ne doit pas cesser de rêver, au contraire.

2080

On a souvent mentionné le verbe « rêver », mais un jour, il va falloir qu'on se donne les moyens politiques et économiques de répondre à ces rêves-là parce que sinon, on se dirige véritablement dans le mur, et c'est déjà pas mal le cas, que ce soit au plan des changements climatiques, et caetera, mais aussi au plan de l'augmentation des inégalités.

2085

Et cet argent-là, bien sûr, ce n'est pas au sein de la consultation de l'OCPM qu'on va pouvoir aller chercher les moyens.

2090

Par ailleurs, si on établit de manière concertée des enjeux sur lesquels toute la population se réunit, à ce moment-là, à mon humble avis, il va falloir également, peut-être, monter une mobilisation à la hauteur des défis qui se présentent à nous parce tout ce qui a été exposé tout à l'heure... j'entendais la vidéo qui a été présentée, quand on a parlé des hauteurs : tous ces enjeux-là, ce sont des enjeux que je dirais à caractère humain. Puis, la société dans laquelle on vit l'oublie, ce caractère humain là, de façon généralisée.

De l'argent, nous, on le martèle, il y en a, mais encore faut-il avoir la volonté politique d'aller le chercher. Tout le monde a entendu parler de l'évitement fiscal, de l'évasion fiscale. Donc, ce sont des luttes qu'on doit continuer à mener pour qu'on puisse pouvoir agir à la hauteur de nos rêves.

2095 Mais entretemps, je suis convaincue que si on réussit à identifier des enjeux bien précis puis que toute la population se met derrière, bien nous, on est prêt à travailler à se mobiliser pour pouvoir obtenir, justement, ces rêves auxquels tout le monde tend.

LE PRÉSIDENT :

2100

Merci beaucoup, madame.

Mme DOMINIQUE DAIGNEAULT :

2105

Merci.

LA COMMISSAIRE :

2110

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Alors, la commission ne prendra pas de pause et appellerait madame Marianne Forgues, s'il vous plaît.

2115

Mme MARIANNE FORGUES :

Parfait. J'installe ça ici.